

CONTENU DE LA FORMATION :

PARTIE 1 : Qu'est-ce que le harcèlement et comment le reconnaître au sein de l'entreprise ?

Contexte législatif

- Définir la notion de harcèlement (distinction avec pression professionnelle).
- Distinguer le harcèlement des autres risques psychosociaux.
- Identifier les différents cas de harcèlement.
- Comprendre le profil et les techniques d'un harceleur.
- Analyser les profils des victimes et les distinguer des non victimes.
- Repérer les agissements susceptibles d'amener à une situation de harcèlement.
- Mesurer les risques liés aux méthodes de management et à l'organisation de travail.
- Se positionner et agir en fonction du diagnostic de la situation.

Exercice d'application : *Jurisprudence en matière de harcèlement moral et échanges autour de cas réels*

PARTIE 2 : Comment réagir en cas de harcèlement et éviter des situations de harcèlement dans l'entreprise ?

- Adopter un comportement approprié
- Analyser les éléments préparatoires à une rencontre délicate.
- Se faire accompagner par des intervenants externes (médecine du travail, assistant social...)
- Trouver et mettre en place des solutions.
- Comprendre les risques potentiels de conflits.
- Poursuivre et déposer une plainte : juridictions pénales, conseil des Prud'hommes, rupture du contrat de travail.
- Insuffler la mise en place d'une politique de prévention concertée avec la Direction.
- Disposer d'instruments de mesure et de relais d'alerte.
- Sensibiliser via l'information et la communication interne : règlement intérieur, charte, formation...
- Agir pour mobiliser chaque membre de l'entreprise à son niveau.
- Articuler la prévention du harcèlement avec celle des risques psychosociaux.

Cas pratique : Mise en place d'un plan d'action pour aider le référent à bien analyser la situation et à agir.

Bilan de la formation : *Satisfaction stagiaires*



Durée : 7h

Prérequis : Aucun

Public Concerné : Référent harcèlement sexuel du CSE et/ou de l'entreprise

Modalités et délais d'accès : contacter B2C qui propose et planifie une formation à la date des prochaines sessions disponibles.

Nombre de stagiaires : 10 maximum

Objectifs pédagogiques :

Être capable de :

- ✓ Comprendre ce que recouvre le harcèlement moral et sexuel et les lois qui les sanctionnent.
- ✓ Identifier les facteurs de risques favorisant les agissements du harcèlement.
- ✓ Agir face à une situation de harcèlement en sélectionnant les différentes options envisageables
- ✓ Anticiper les risques de harcèlement moral et sexuel grâce à un plan de prévention adapté.

Méthodes pédagogiques :

- ✓ Exposés de cours.
- ✓ Exercices de groupe
- ✓ Discussions

Modalités d'évaluation :

Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage.

Méthodes d'évaluation :

- ✓ Feuilles de présences
- ✓ Mises en situation

Attestation : Oui

Le formateur bénéficie d'une formation juridique et intervient comme consultant auprès des CSE.

Si vous présentez une situation nécessitant des aménagements spécifiques, merci de bien vouloir nous contacter.